

JOURNÉE D'ÉTUDE

"L'INSTITUTION EN TRAVAIL SOCIAL... DE QUOI PARLE-T-ON ?"

Les étudiants et les formateurs de l'A. R. I. F. T. S., les adhérents et militants du M. A. I. S., tous membres d'une Institution, après s'être interrogés sur la Rencontre en travail social (avril 2018) vous proposent cette année de réfléchir à propos de L'INSTITUTION.

Les institutions émanent des fonctions régaliennes de l'Etat et organisent notre vie en société. Alors qu'Ervin GOFFMAN nous parle « d'institution totale », Marcel SASSOLAS évoque « l'institution lacunaire », Jean-Bernard PATURET explique que l'institution « c'est ce qui tient, ce à quoi on peut s'arrimer » tandis que pour René KAES, c'est un ensemble de formes et de structures sociales instituées par la loi et la coutume. Enfin Cornélius CASTORIADIS nous dit que « ce qui pourrait être vu « au départ » comme un ensemble d'institutions au service de la société, devient une société au service des institutions ».

Pour le moins, nombre de disciplines et d'auteurs se sont essayés à définir l'Institution.

Et pour nous,

- Qu'est-ce que l'institution, à laquelle nous faisons référence quotidiennement dans nos pratiques ?
- Qu'est ce qui fait institution, pour nous, pour les personnes accompagnées, pour leur entourage ?
- L'Institution doit-elle être incarnée ?
- De la structure, en passant par l'établissement et le système quels sont les enjeux de l'institution ?
- Que nous disent les politiques publiques à ce sujet ?

Et pour les politiques publiques,

- Qu'est-ce qui est attendu des professionnels au travers de « l'invitation, l'exhortation, l'injonction... » de la désinstitutionnalisation ?

Nos invités : Centre de Soins et d'étude (Sablé/Sarthe), Prévention Spécialisée (Angers), SAVS et SAMSAH (Pontivy), Accueil Familial (St Nazaire), GEM la vie (Angers), Centre Educatif Fermé (Beaupréau), Habitat Regroupé (Nantes)



JOURNÉE DE FORMATION
CO-CONSTRUITE PAR
L'ASSOCIATION M.A.I.S.
ET L'ARIFTS SITE ANGEVIN

Mardi 30 avril 2019

De 9h45 à 17h00

8h45 : Accueil /émargement

10h/10h15 : **Présentation** de la journée, Arièle LAMBERT directrice de L'ARIFTS et Roger DROUET Président du MAIS

10h15/11h : **Propos introductif** par Vincent CHAUDET, docteur en sciences de l'éducation, responsable de la Direction scientifique de la recherche de l'ARIFTS

11h00/12h30 : **Discussion animée** à partir des questions: Faut-il faire institution ? et Qu'est ce qui fait institution dans ma pratique ?

12h30/14h : Pause, repas

14h/15h30 : **Ateliers participatifs** Co -animés par les étudiants de l'ARIFTS et les professionnels du MAIS, en présence des intervenants de la matinée

15h30/15h45 : Pause

15h45/16h15 : **Synthèse** des ateliers par Vincent CHAUDET

16h15/16h45 : **Conclusion** de la journée et perspectives par Arièle LAMBERT

ARIFTS site Angevin
6 rue Georges MOREL
ANGERS

Contact/Inscription :
Nolwenn LAVENUS
06 75 05 07 95
bretagne@mais.asso.fr



FICHE D'INSCRIPTION

JOURNEE REGIONALE M.A.I.S / ARIFTS DU 30 avril 2019

Nom du service ou de l'Etablissement :

Adresse de l'établissement :

Adresse mail :

Téléphone :

Nom des personnes inscrites :

-
-
-

Règlement :

Pour les Etudiants : gratuité

Pour les Professionnels : TARIF UNIQUE 15€ x.....=..... €

TOTAL REGLEMENT : €

Pour le repas, nombreux établissements à proximité,
une liste vous sera transmise lors de votre inscription.

INSCRIPTIONS :

Par mail : Bretagne@mais.asso.fr

Votre inscription sera confirmée à réception du règlement. Merci d'en préciser le mode.

Règlement par voie postale à adresser à :

**Centre d'Habitat L'ETAPE,
A l'attention de Véronique MERCIER,
291 rte de Ste LUCE,
44300 NANTES.**

Par virement bancaire à :

**ASS M.A.I.S CREDITCOOP LYON SAXE
IBAN : FR76 4255 9000 1121 0280 6540 308
BIC : CCOPFRPPXXX**

Cordialement,

Animatrice région Bretagne Pays de Loire : **Nolwenn LAVENUS 06 75 05 07 95**